

---

**Nombre de membres**

**Séance du mardi 24 novembre 2020**

**en exercice:** 11

L'an deux mille vingt et le vingt-quatre novembre l'assemblée régulièrement convoqué le 19 novembre 2020, s'est réuni sous la présidence de Marie-Josée DOUCET.

**Présents :** 10

**Votants:** 10

**Sont présents:** Marie-Josée DOUCET, Elisa PEGOURIE, Jean CALIBRE, Marie DE NADAI, Nicolas DESOUCHES, Gérard DUMONT, Marion GOUGH, Jean-Luc LAFON, Valérie LEJEUNE, Claude VERNET

**Représentés:**

**Excuses:**

**Absents:** Régine ROQUES

**Secrétaire de séance:** Elisa PEGOURIE

---

Validation du précédent Conseil Municipal à l'unanimité.

Madame le maire demande au Conseil Municipal, l'ajout de délibération pendant la séance :  
Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

**Délibération concernant le Récolement des archives**

Madame le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est obligatoire de dresser un procès-verbal pour le récolement des archives.

Suite à sa visite, Mr Venturini, Directeur des archives départementales, doit reprendre contact avec nous prochainement.

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de reporter cette délibération en attendant plus d'informations.

**DE 2020 077 Délibération portant sur le choix d'un prestataire concernant l'adressage communal**

Le responsable du projet est Mr Jean-Luc LAFON.

Madame le Maire expose au Conseil Municipal, que plusieurs prestataires nous ont fournis des devis concernant l'adressage.

Le conseil municipal, a retenu, à l'unanimité, le SMICA, pour l'étude de l'adressage communal.

Un Rendez-vous est prévu en Janvier 2021.

Une réunion publique (si le protocole sanitaire le permet) est prévue courant Février 2021.

Concernant la fourniture des plaques et la signalétique, le Conseil Municipal a retenu à l'unanimité, le devis de La Poste.

Après délibération, Le Conseil Municipal décide à l'unanimité, de retenir le SMICA et La Poste pour l'ensemble du projet d'adressage communal.

### **DE 2020 078 Délibérations portant sur le choix d'un prestataire concernant la signalétique des chemins de randonnée**

Madame le Maire expose au Conseil Municipal qu'il faut délibérer pour le choix du prestataire, concernant la signalétique des chemins de randonnée.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité, de retenir l'offre de l'ESAT DE CEIGNAC.

Un rendez-vous, avec le Président des chemins de randonnée FFRP, doit être pris prochainement.

### **DE 2020 079 Recrutement d'un agent technique dans le cadre d'un contrat PEC**

Madame le Maire expose au Conseil municipal qu'il faut recruter un nouvel agent. En effet, le contrat de Mr Alvarez prend fin le 30 Novembre 2020 et ne peut être renouvelé.

Un recrutement a été effectué auprès de Pôle emploi. Plusieurs CV ont été reçus.

Madame le Maire et ses adjoints ont recruté Mr Roux, qui commencera son contrat le 1er Décembre 2020.

Le contrat de Mr Roux est un contrat aidé subventionné par l'état à hauteur de 40 %,

Après délibération, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le recrutement de MR Roux, et autorise Madame le Maire à faire toutes les démarches nécessaires.

Le salaire et les charges sont inscrits au budget à l'article 64162.

### **DE 2020 080 Délibération donnant autorisation de supprimer ou donner des documents du fonds de la bibliothèque municipale**

Mme Anne-Marie Pradines bénévole de notre bibliothèque communale, a fait le constat qu'un tri des livres doit être fait.

En effet, certains sont en mauvais état, et/ou ne sont plus attractifs pour le public.

Madame le Maire demande au Conseil municipal de retirer les livres n'ayant plus d'attrait pour le public.

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retirer des documents du fonds de la bibliothèque municipale.

### **DE 2020 081 Approbation ou non du retrait de la communauté de commune Grand Figeac au Syndicat Mixte des Eaux de Foissac**

Suite à la réunion du SMEF en date du 10 Novembre 2020, Il a été fait lecture des lettres ouvertes du Conseil Municipal de Foissac ainsi que de la lettre de Mr Serge Masbou, Président du S.M.E.F.

Après délibération, le Conseil Municipal, adopte avec 3 voix pour et 7 abstentions, la délibération d'approbation du retrait de la communauté de commune du Grand Figeac.

**DE 2020 082 Approbation ou non du retrait de la communauté de commune Ouest Aveyron Communauté au Syndicat Mixte des Eaux de Foissac**

Suite à la réunion du SMEF en date du 10 Novembre 2020, Il a été fait lecture des lettres ouvertes du Conseil Municipal de Foissac ainsi que de la lettre de Mr Serge Masbou, Président du S.M.E.F.

Après délibération, le Conseil Municipal, adopte avec 3 voix pour et 7 abstentions, la délibération d'approbation du retrait d'Ouest Aveyron Communauté.

**DE 2020 083 Convention de financement et de mandat entre Ouest Aveyron Communauté et la commune d'Ambeyrac: Mise en place d'une signalisation informative locale (SIL).**

Afin de proposer sur l'ensemble de la commune une signalisation informative attractive et réglementaire, une convention de financement et de mandat est proposée par Ouest Aveyron Communauté.

Après étude, choix et implantation de la signalétique, Madame le Maire demande au Conseil Municipal de voter pour cette convention.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide avec 7 voix pour, 2 voix contre, et 1 abstention de valider la convention de financement et de mandat proposée par Ouest Aveyron Communauté pour la mise en place de la signalisation informative locale.

Concernant la fourniture et la pose par le prestataire, le Conseil Municipal décide avec 9 voix pour et 1 voix contre, d'accepter la proposition d'Ouest Aveyron Communauté.

**Sujet Général:**

**Point sur matériel communal:**

Un inventaire du matériel a été réalisé par Mr Claude Vernet. Le nettoyage du local technique et du garage a également été fait par Mr Vernet.

Bon état général du matériel communal,

**Maison CEPIERE :**

Un contact a été pris avec l'architecte, la proposition du projet est pratiquement prête.

**Projet hangar communal :**

Une demande de devis auprès de la SOCOTEC va être faite pour une étude amiante.

**Arrêté sur le transfert de certains pouvoirs de police au président de l'EPCI :**

Madame le Maire expose au Conseil Municipal qu'il faut prendre une décision sur le transfert de certains pouvoirs de police.

Il est donc décidé de ne prendre aucune décision ce jour, cet arrêté sera travaillé en Conseil Communautaire.

**Dossier implantation fibre :**

Afin de rendre internet accessible à tous sur l'ensemble de la commune, nous devons procéder à l'implantation d'un boîtier pour la fibre.

Le premier choix qui avait été validé par la précédente équipe municipale, a été revu par l'entreprise de pose. Celle-ci, propose au Conseil Municipal d'implanter sur un nouveau site, ce boîtier.

Après concertation, le Conseil Municipal, décide de réviser le lieu d'implantation du boîtier de la fibre.

**Décoration de Noël :**

Une partie des décorations de Noël sera réalisée par les enfants de l'école. La Mairie prévoit d'acquérir des guirlandes électriques.

Étude de la demande de Mme CAVAGNERA.

Révision des contrats EDF.

Monsieur MASBOU, Conseiller Départemental sera présent en mairie le 12 Décembre 2020 à 10H00.

Date du prochain Conseil Municipal le 14 décembre 2020 à 20h.

Fin de séance 23h12